Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2021

Culture et sport : calendrier et conditions de déconfinement



Alors que les mesures de réouvertures des commerces et restaurants ont été précisées par le gouvernement, tour d'horizon des conditions de déconfinement des établissements culturels et sportifs.

Etablissements culturels

A compter du 19 mai, les musées et monuments accueilleront des visiteurs avec une jauge de 8m² par personne et un protocole adapté. Les cinémas, salles de spectacle et théâtres pourront accueillir du public mais seront limités à 35% de leur capacité, avec un plafond de 800 personnes par salle (soit un siège sur trois environ). Les festivals assis en plein air seront limités à 1 000 personnes, dans le respect des règles de distanciation. Les festivals de plein air debout restent interdits.

Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2021

Dès le 9 juin, les jauges seront assouplies dans les musées avec l'abaissement de l'espace autorisé à 4m² par personne. Les cinémas et salles de spectacle pourront accueillir plus de clients assis, en respectant une jauge de 65% de leur capacité d'accueil, et dans la limite de 5 000 personnes. Au-delà de 1 000 personnes l'utilisation du pass sanitaire sera obligatoire.

Toujours à compter du 9 juin, les salons et foires d'exposition pourront recevoir jusqu'à 5 000 personnes, avec pass sanitaire, et sans dépasser 50% de leur capacité d'accueil. Les discothèques resteront fermées.

Dès le 30 juin, les jauges seront supprimées dans les musées, monuments, cinémas, salles de spectacles et théâtres. Le pass sanitaire sera toujours obligatoire au-delà de 1.000 personnes. A cette date, les salles des fêtes, salles polyvalentes mais aussi cafés-théâtres et salles de concerts pourront accueillir du public debout. Les festivals de plein air debout seront autorisés, avec une jauge de 4m².

A Avignon, le festival off annoncé du 7 au 31 juillet 2021 prévoira un 'temps d'espacement' de 40 à 45 minutes entre chaque spectacle pour permettre d'aérer et de désinfecter les salles. Les informations disponibles font état d'au moins 108 lieux qui accueilleront près d'un millier de spectacles et 586 compagnies se sont déjà inscrites. En 2019, quelque 1.600 spectacles se sont montés à Avignon, dans 139 lieux.

Etablissements sportifs

Dès le 19 mai, les établissements sportifs de plein air reprendront leur activité, sans limitation pour les publics prioritaires. Pour le reste du public, seuls les sports sans contact seront autorisés. Les spectateurs pourront également faire leur retour, en respectant une jauge de 35 % de la capacité d'accueil de l'établissement, dans la limite de 1 000 personnes. Les établissements sportifs couverts seront réservés aux publics prioritaires, comme les mineurs en sortie scolaire. Une jauge de 35% de la capacité d'accueil de l'établissement est également fixée pour les spectateurs, dans la limite de 800 personnes.

A compter du 9 juin, tous les Français pourront retourner à la salle de sport. Les établissements pourront accueillir moitié moins de monde qu'en temps normal. Les sports avec contact seront également de nouveaux autorisés en plein air.

Dès le 30 juin, les jauges seront supprimées et les salles pourront ouvrir dans des conditions normales, conditionnées au respect des normes d'hygiène.

Vous avez dit 'pass sanitaire' ?

Le 'pass sanitaire' fait son apparition dès le 9 juin et regroupera les résultats de tests ou le certificat de vaccination. Il pourrait permettre de voyager ou participer à un événement à partir de juin. Il sera disponible via l'application TousAnticovid (carnet), début juin. Les certificats sur papier seront toujours valables.

Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2021

Le couvre-feu

Le 19 mai, le couvre-feu passera de 19 à 21 heures, il passera ensuite de 21 heures à 23 heures à partir du 9 juin. La fin du couvre-feu est annoncée pour le mercredi 30 juin.

L.M

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !